
interprétera toujours de la manière la plus favorable leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actions.

Et la Chambre étant de retour,—

M. l'Orateur fait rapport que la Chambre des Communes s'est rendue dans la salle des séances du Sénat, et qu'il a réclamé pour la dite Chambre les privilèges accoutumés, et qu'il a plu à Son Altesse Royale de les lui assurer.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie le certificat suivant:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 16 novembre 1911.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du troisième jour d'août dernier émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Donald A. A. McDonald, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Stormont, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, convoqué en assemblée pour le quinzième jour de novembre 1911, Duncan Orestes Alguire, écr. M.D., a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY, [L.S.]
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

THOS. B. FLINT, écr.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Duncan Orestes Alguire, écr. député du district électoral de Stormont, Ontario, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Ordonné, que M. Borden ait la permission de présenter un bill (No 1) concernant la prestation des serments d'office.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours d'ouverture de Son Altesse Royale et en donne lecture à la Chambre comme suit:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est avec grand plaisir que je me trouve pour la première fois en présence du Parlement du Canada et que je puis me prévaloir de vos avis pour m'aider à remplir les importantes fonctions que m'a confiées Sa Majesté le Roi. Je vous assure que je regarde comme un privilège d'être appelé à administrer les affaires de ce pays prospère et toujours grandissant, et de coopérer avec vous aux importants travaux que vous êtes à la veille d'entreprendre.

Il m'est très agréable de pouvoir vous féliciter de la prospérité continue et croissante du pays. Notre commerce avec la Grande-Bretagne, et aussi avec les pays étrangers, prend une expansion rapide et, selon toute apparence, son volume pour l'année courante dépassera de beaucoup celui de toutes les années précédentes.